

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V I ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires étrangères

- Audition, ouverte à la presse, de Mme Catherine MacGregor, directrice générale d'Engie 2

Mercredi
31 mai 2023
Séance de 9 h 00

Compte rendu n° 55

SESSION ORDINAIRE DE 2022-2023

**Présidence
de M. Jean-Louis
Bourlanges,**
Président,
**et de
M. Jean-Paul Lecoq,**
vice-président



La commission auditionne, en présence de la presse, Mme Catherine MacGregor, directrice générale d'Engie.

Présidence de M. Jean-Louis Bourlanges, président

La séance est ouverte à 9 h 00

M. le président Jean-Louis Bourlanges. Je salue et je remercie Mme MacGregor, directrice générale d'Engie, d'être parmi nous. Je vous accueille avec beaucoup de plaisir et beaucoup d'intérêt.

Il était essentiel que vous veniez devant nous car notre commission est particulièrement préoccupée par les enjeux et les impératifs des transitions écologique et énergétique, l'une allant de pair avec l'autre dans un environnement mondial par définition interdépendant. Nous avons procédé à plusieurs auditions sur cette thématique et invité, en novembre dernier, le président-directeur général du groupe TotalEnergies, qui nous a livré sa vision de cette question fondamentale pour les années à venir. Notre commission a aussi récemment autorisé la publication d'un rapport d'information de nos collègues Barbara Pompili et Carlos Martens Bilongo sur le bilan de la COP 27 et les enjeux de la COP 28.

Dans le prolongement de nos auditions, et m'étant engagé à poursuivre nos consultations d'intervenants éclairés sur ces sujets, il m'a semblé logique et naturel de ne pas nous en tenir à la vision d'un seul opérateur important du secteur de l'énergie. De ce fait, vous entendre relevait de l'évidence, en raison de la place éminente qu'occupe Engie dans les mutations de nos sociétés et de nos économies vers des énergies décarbonées.

Pour ceux qui ne vous connaîtraient pas, madame, je soulignerai que vous êtes l'une des rares dirigeantes de l'une des entreprises du CAC 40. Ingénieure diplômée de Centrale, vous avez travaillé de longues années chez Schlumberger. Vous avez notamment dirigé des activités de forage au Congo, en mer du Nord, aux États-Unis, en Malaisie, au Royaume-Uni et en France. Nommée directrice générale d'Engie le 2 octobre 2020, vous êtes entrée en fonctions le 1^{er} janvier 2021.

Né le 22 juillet 2008 d'une fusion entre Gaz de France (GDF) et Suez, Engie est le troisième groupe mondial du secteur de l'énergie, hors pétrole. Il est présent sur trois grandes activités : l'électricité, le gaz et les services à l'énergie. Vous exploitez des centrales nucléaires, mais investissez beaucoup dans les énergies renouvelables, et notamment l'éolien. Vous jouez également un rôle éminent dans l'approvisionnement et la distribution du gaz.

Dans un contexte de guerre en Ukraine qui se prolonge, le renchérissement des tarifs de toutes les sources d'énergie s'ajoute aux multiples paramètres entrant dans la réflexion et l'appréciation que nous devons collectivement avoir pour préparer au mieux l'avenir.

La cause de la transition vers une société et une économie décarbonées ne souffre pas la contestation. L'accord de Paris de 2015 a représenté à cet égard une avancée majeure et personne ne peut raisonnablement douter de la nécessité absolue de réduire les émissions de CO₂ pour permettre à l'humanité d'éviter de subir l'accumulation de catastrophes ou de phénomènes naturels extrêmes.

Au sein de cette commission, nous avons le sentiment que nous déployons une forme de frénésie d'activités et d'initiatives visant à lutter, sur le sol national, contre le réchauffement climatique alors que, en réalité, l'enjeu est fondamentalement planétaire. Nous vivons sur une seule planète, composée de 193 États souverains et indépendants, mais avec une seule menace. L'essentiel se passe à l'international, en Chine, en Inde, aux États-Unis, en Afrique et également en Europe, notamment en Allemagne, mais pas nécessairement en France. Par conséquent, nous aimerions que vous nous aidiez à opérer cette révolution copernicienne en cessant d'être concentrés sur nous-mêmes.

La deuxième observation, qui se dégageait spontanément de l'audition de M. Patrick Pouyanné, est que le problème est fondamentalement un problème de remplacement du recours à des énergies fossiles non-renouvelables par un recours à des énergies renouvelables et surtout décarbonées.

Nous savons que ce mouvement sera très progressif. Les énergies classiques, qui émettent du carbone, seront nécessaires pendant encore un certain temps. Le problème est de positionner le curseur entre notre dépendance aux énergies traditionnelles et notre capacité à en créer de nouvelles. Il y a donc une certaine absurdité à défendre l'idée qu'une personne qui exploite des énergies non-renouvelables est nécessairement coupable, alors que l'on sait que ce sera nécessaire pendant un certain temps. De la même manière, même si nous ne pouvons plus acquérir que des voitures électriques en 2035, comme cela est prévu par la réglementation européenne, il subsistera un stock immense de voitures dans le monde fonctionnant de manière traditionnelle. Tout le problème réside donc dans le rapport entre les énergies fossiles et le recours aux énergies renouvelables.

Dans ce contexte, le groupe Engie apparaît comme un acteur absolument formidable car vous exploitez et distribuez toutes les énergies, ou presque. Vous avez ainsi une vision panoptique du problème. C'est la raison pour laquelle il est précieux pour notre commission de vous entendre aujourd'hui.

Mme Catherine MacGregor, directrice générale d'Engie. Merci pour votre invitation qui va me permettre de partager avec vous la vision d'Engie sur les enjeux actuels et à venir en matière d'énergies et de transition énergétique, grande tendance qui est au cœur de notre métier et de notre raison d'être.

Je dirai en préambule quelques mots sur Engie. Le groupe Engie est un leader mondial de l'énergie et de la transition énergétique, avec 96 000 collaborateurs à travers le monde, dont moins de 50 % sur le territoire national mais avec cet ancrage et cette longue histoire dans notre beau pays. Nous sommes le deuxième fournisseur d'électricité et le premier fournisseur de gaz en France. Notre part de marché sur le secteur du gaz est de 40 %. Pour rappel, nous ne produisons pas de gaz fossile, nous sommes fournisseurs : nous achetons du gaz à des producteurs. Nous sommes également le plus grand opérateur d'infrastructures gazières en France. Ces infrastructures ont d'ailleurs joué un rôle critique l'année dernière, en particulier notre réseau d'importation de gaz naturel liquéfié (GNL) et de stockage.

Nous sommes également un producteur majeur d'énergies renouvelables avec une position de numéro un en France dans l'éolien et dans le solaire, et ça on l'oublie souvent. Nous sommes très engagés en Europe et à l'international, notamment en Belgique et en Amérique latine, au Brésil notamment. Alors que nous étions présents dans 78 pays, nous avons opéré un recentrage géographique sur 31 pays : en Europe, au Moyen-Orient, en Amérique latine et en Amérique du Nord.

Historiquement très présent dans le secteur du gaz, nous sommes maintenant présents sur quasiment tous les vecteurs énergétiques et les énergies renouvelables, qu'elles soient électriques – d'origine éolienne, solaire ou hydroélectrique – ou issues du gaz. Chez Engie, nous avons cette singularité de porter la vision d'un mix énergétique équilibré, qui alliera l'électron et la molécule. Nous avons la conviction que toute transition énergétique réussie doit s'appuyer sur le gaz, qui a en effet la capacité d'être transporté, importé, stocké, exporté et puis, enfin, transformé pour les usages dont on va avoir besoin pour la transformation de cette industrie. Le gaz fossile peut devenir du gaz décarboné par le biométhane, l'hydrogène et ses dérivés. Ainsi, le mouvement d'électrification en cours, majeur dans son ampleur, devra selon nous être complété par une décarbonation du gaz. En cela, les infrastructures d'Engie continueront à jouer un rôle important.

Le bouquet énergétique se complètera de solutions décentralisées et customisées – réseaux de chaleur, réseaux de froid –, qui vont permettre à tous les acteurs de trouver des solutions de décarbonation.

Nous sommes donc très engagés pour accélérer la transition énergétique, au cœur de notre raison d'être. Nous y mettons les moyens financiers nécessaires. Pour 2023 à 2025, nous avons annoncé un plan d'investissements en croissance de 22 à 25 milliards d'euros, dont la moitié est fléchée vers le développement des énergies renouvelables.

Nous avons également une feuille de route ambitieuse en matière de neutralité carbone. Cette ambition est au cœur de notre stratégie. Nous avons l'ambition être net zéro carbone en 2045 sur l'ensemble de nos émissions. Cela signifie que nous nous engageons à réduire de 90 %, à l'horizon 2045, l'ensemble des émissions du groupe enregistrées en 2017. Pour les 10 % restants, nous trouverons des solutions de compensation.

Cette feuille de route comprend des jalons intermédiaires, à l'horizon 2025 et en 2030. Nous suivons une trajectoire certifiée SBTi (*Science-Based Targets initiative*) pour être bien en dessous d'une augmentation des températures de 2 degrés *Celsius*. Pour cela, nous nous sommes assurés que 99 % du bilan carbone du groupe fasse l'objet d'objectifs quantifiés à l'horizon 2030.

Quatre leviers nous permettront d'atteindre ces objectifs : sortir complètement du charbon – aujourd'hui, 2 % de notre électricité en est encore issue ; développer les énergies renouvelables ; « le verdissement » du gaz ; développer des capacités de flexibilité pour pallier l'intermittence des énergies renouvelables – batteries, centrales à gaz décarboné – afin d'apporter de la robustesse au système électrique de demain.

Je souhaiterais à présent vous faire part de notre analyse de la situation internationale, notamment des conséquences de la guerre en Ukraine qui a fortement impacté le monde et l'Europe. Cet événement a engendré une situation tragique pour les populations concernées par la guerre mais il a eu également un impact majeur sur le plan énergétique, compte tenu de la forte dépendance de l'Europe au gaz russe – 40 % pour certains pays européens et un peu moins de 20 % pour la France.

L'Europe, la France et le groupe Engie, à sa mesure, ont trouvé des solutions permettant d'assurer la sécurité d'approvisionnement en faisant appel à l'ensemble des leviers qui étaient à leur disposition. De ce point de vue, nous pouvons nous féliciter de la diversification des sources d'approvisionnement car nous avons pu faire appel à nos fournisseurs historiques, comme la Norvège, et à l'importation de gaz naturel liquéfié (GNL),

grâce à l'ensemble de nos infrastructures d'importation – terminaux méthaniers à l'Ouest et au Sud de la France –, qui ont pleinement joué leur rôle. À noter que le remplissage historique de nos espaces de stockage a été assuré quasiment à 100 % au début de l'hiver.

Nous avons également pu observer une inversion des flux gaziers grâce aux interconnexions des réseaux européens, circulant non plus de l'Est vers l'Ouest de l'Europe mais de la France vers l'Allemagne, ce qui a permis d'aider les pays voisins. De notre point de vue d'énergéticien, la notion de marché européen est extrêmement importante, pour le gaz comme pour l'électricité. Il est très important de maintenir l'intégrité de ce marché européen.

Nous avons réussi à surmonter le quasi-arrêt des livraisons russes et nous avons pu aborder l'hiver avec une relative sérénité. En revanche, nous considérons les hivers futurs avec une sérénité plus relative. En effet, nous sommes plutôt confiants sur l'hiver 2023-2024 compte tenu de la dynamique actuelle, avec des imports très forts de GNL et les efforts continus de réduction de la demande. Les stocks de gaz sont à des niveaux records à la fin du mois de mai, en Europe comme en France. En revanche, il subsiste des incertitudes, en particulier sur le fait que les volumes russes qui étaient destinés à l'Europe ont disparu du marché global. Il conviendra de rester vigilants. Il faudra que les efforts de réduction de la demande des consommateurs se pérennisent. Le niveau de demande pour le GNL pourrait être un sujet en Europe si la demande en Asie repart de manière très forte car la production de GNL va demeurer stable jusque vers 2026-2027, date à partir de laquelle un démarrage des nouvelles unités de liquéfaction, notamment au Qatar et aux États-Unis, est envisagé.

Bien sûr, subsistent également des risques sur la disponibilité des infrastructures gazières en amont et des possibilités de tensions avec un contexte de prix susceptibles de repartir à la hausse et pouvant connaître des niveaux de volatilité importants. Aussi, notre message est de poursuivre les économies d'énergie amorcées pour renforcer notre indépendance. Nous avons appelé ces efforts de nos vœux avec MM. Pouyanné et Lévy l'année dernière. Ils restent très pertinents et seront très importants car la neutralité carbone sera atteinte grâce aux moyens et aux solutions d'efficacité énergétique.

Je voudrais à présent commenter les politiques énergétiques sur le plan international et la manière dont réagissent les principaux acteurs mondiaux. Il convient de rappeler deux enjeux majeurs : l'importance de l'accès à une énergie de préférence abordable et décarbonée et la nécessité de sécuriser les chaînes d'approvisionnement.

Avant la guerre en Ukraine, l'Europe pouvait se prévaloir d'une avance historique sur la décarbonation avec la « loi climat », le programme « *Fit for 55* », des instruments emblématiques comme le mécanisme d'ajustement de carbone aux frontières, le développement massif des énergies renouvelables ou les efforts d'efficacité énergétique. Après la guerre, elle a maintenu, voire renforcé, ses ambitions avec des objectifs chiffrés sur le biométhane et le biogaz. Au-delà, s'ajoutent des enjeux de compétitivité de l'Union européenne, avec une prise de conscience très aiguë du différentiel du prix de l'énergie avec les pays tiers, et notamment les États-Unis. La transition énergétique devient une réponse, non seulement au réchauffement climatique mais également à la souveraineté énergétique européenne et aux enjeux de compétitivité.

L'Allemagne est un pays qui cristallise beaucoup d'attentions sur nos sujets énergétiques. Elle a pris des décisions en matière de sortie du nucléaire et du charbon à hauteur de 2030. Elle veut réduire ses émissions de 65 % à cette date, avec un objectif de neutralité carbone à l'horizon 2045. Elle a par ailleurs un besoin massif de substitution du gaz

russe. L'Allemagne a pris le parti d'accélérer de manière absolument massive les énergies renouvelables avec une ambition d'en dépendre à hauteur de 80 % d'ici 2030.

Jusqu'à la guerre en Ukraine, la Russie est restée centrale du point de vue énergétique, en Europe et dans le monde. Aujourd'hui, elle est partiellement marginalisée. Un de ses gros enjeux est d'exporter le gaz qui allait vers l'Europe vers d'autres marchés. C'est la raison de la construction d'un nouveau gazoduc, qui ira de la Russie vers la Chine, en cours de négociation entre ces deux pays.

En parallèle, nous assistons à un réveil récent, mais très fort, des États-Unis, avec une volonté de sécuriser leurs chaînes de valeur et un agenda de relocalisation industrielle très puissante. Je parle bien sûr de l'*Inflation Reduction Act (IRA)*, législation qui a été perçue dans le monde comme un coup de semonce. Ce programme, qui se caractérise par sa simplicité d'application, est estimé à 369 milliards d'euros, principalement sous forme de crédits fiscaux à l'investissement et qui viennent soutenir les coûts de production. Il comporte une grille très lisible de tarifs et de réductions d'impôts qui s'avère extrêmement efficace. Tous les jours, des industriels décident d'investir aux États-Unis grâce à ce programme très ambitieux. Pour mémoire, les États-Unis se sont fixé une réduction de 50 % de leurs émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030, et 100 % de production d'électricité décarbonée à l'horizon 2035.

Le Moyen-Orient jouit d'une situation très particulière grâce à ses réserves importantes de pétrole et de gaz. Le ratio d'émissions de CO₂ par habitant est l'un des plus importants. Les pays de la région sont également de grands consommateurs d'énergies en raison de leur besoin de dessaler l'eau. Par ailleurs, ils sont extrêmement exposés au réchauffement climatique. L'idée est de sécuriser la manne que représente le pétrole et d'amorcer la décarbonation en investissant massivement dans les énergies renouvelables grâce aux ressources solaires extrêmement abondantes, et dans certains cas dans le nucléaire. Le gaz détient une place importante dans le mix énergétique. Le Moyen-Orient prévoit de produire de l'hydrogène, soit à partir de gaz fossile sur lequel on aurait capté le CO₂, soit à partir des énergies renouvelables, et d'exporter cet hydrogène vers d'autres pays.

Engie est implantée en Arabie Saoudite et aux Émirats arabes unis et le groupe a signé des partenariats pour produire de l'hydrogène vert et l'exporter potentiellement vers l'Europe.

De même, Engie est un opérateur très présent au Brésil depuis vingt-cinq ans, avec une production d'énergies renouvelables et d'hydrogène. Nous espérons un regain de dynamisme sur le sujet de la décarbonation. Nous avons pour ambition d'être net zéro dans ce pays avant 2045. Nous observons, dans les pays d'Amérique latine, une transition qui est plus ou bien amorcée avec une sortie progressive du charbon et un investissement dans les énergies renouvelables.

En Afrique, Engie est présent ponctuellement en Égypte et au Maroc. Nous observons pareillement des ambitions de développer les énergies renouvelables à des fins domestiques et l'idée de devenir des *hubs* de production, et notamment d'hydrogène qui pourrait être exporté vers l'Europe en raison de sa proximité.

S'agissant de l'hydrogène et du débat selon lequel il devrait être produit principalement sur notre territoire, nous n'adhérons que partiellement à cette vision. Il faudra tellement d'électricité pour produire cet hydrogène domestique que la production actuelle ne

suffira pas ; il faudra certainement faire appel à des compléments d'hydrogène importés d'autres pays.

Le groupe Engie n'est pas présent en Chine, qui fait face à des défis énergétiques considérables. En effet, le charbon compte pour 65 % dans la production électrique chinoise. La république populaire accélère néanmoins le rythme concernant les énergies renouvelables et elle est de loin le premier développeur éolien et solaire dans le monde. Elle vise 150 à 200 gigawatts installés en 2030, soit la moitié de la capacité mondiale installée. La Chine devrait se décarboner rapidement.

Pour ce qui concerne les autres pays asiatiques, nous observons, à des rythmes différents, une volonté de réduire la dépendance au charbon.

Toutes les politiques énergétiques doivent s'accompagner de chaînes d'approvisionnement pérennes et robustes. La transition énergétique implique un besoin croissant de matières premières essentielles. Nous constatons l'absence de pénurie physique sur quasiment l'ensemble des matériaux nécessaires à la transition énergétique. En revanche, il existe un nombre important de goulets d'étranglement pour leur exploitation qui sont, soit liés à la concentration faible de ces matières dans les mines et réservoirs, soit liés au traitement et au raffinage. La Chine a une mainmise relativement importante sur le raffinage et le traitement de ces matières premières pour produire des batteries et des panneaux solaires : 75 % des panneaux solaires proviennent de Chine.

Les politiques décidées aujourd'hui tentent de réduire cette dépendance vis-à-vis de la Chine, avec une volonté de favoriser l'émergence de sources d'approvisionnement locales et de développer des alternatives. Le pendant européen de l'IRA est une forme de sursaut avec le *Net Zero Industry Act*, le *Critical Raw Materials Act* et le plan Industrie verte en France. Nous espérons que tous ces instruments permettront de développer pas simplement des programmes favorisant l'industrie mais également des programmes incitant à la relocalisation de certaines sources d'approvisionnement, qui apporteront des solutions plus diversifiées pour les développeurs d'énergies renouvelables, tels qu'Engie.

Engie est membre d'alliances européennes telles que l'Alliance solaire, le partenariat industriel biométhane, l'Alliance des batteries, dans le but d'envoyer des signaux importants aux fournisseurs qui chercheraient à s'établir en Europe. Nous essayons de sécuriser les chaînes de valeur qui sont la clé pour la transition écologique.

S'agissant du contexte macroéconomique, la hausse des prix des matières premières a créé une situation très compliquée l'année dernière. L'Allemagne est passée en récession au premier trimestre. La récession généralisée qui avait été anticipée ne s'est pas concrétisée, même si l'on observe un ralentissement économique. Les banques centrales continuent à combattre l'inflation en augmentant les taux et en faisant peser des risques sur nos économies. En revanche, nous constatons aujourd'hui une baisse des prix de l'énergie (gaz et électricité). Nous restons toutefois prudents car le système reste sous tension.

En conclusion, je dirai que la transition énergétique répond bien à ce triple défi de la sécurité d'approvisionnement, du coût de la décarbonation et de la souveraineté énergétique. En tant qu'entreprise, nous avons une responsabilité quadruple qui est d'assurer notre mission d'énergéticien, d'assurer la sécurité des approvisionnements, de dégager des résultats financiers nous permettant d'investir dans la transition énergétique, et de prendre en compte l'ensemble des contraintes environnementales. Il en va de notre responsabilité sociale et

sociétale. Nous devons limiter l'impact de la hausse de prix pour nos clients, maintenir un dialogue social permanent avec nos collaborateurs, et mettre en œuvre les conditions d'appropriation de la transition par les citoyens, facteur indispensable à sa réussite. Nous embrassons cette responsabilité avec passion, optimisme et détermination.

M. le président Jean-Louis Bourlanges. Je vous remercie pour cette présentation qui était tout à fait passionnante. Vous faites un beau métier. Vous êtes placée dans une situation exceptionnelle, au carrefour de tous les rendez-vous géopolitiques, technologiques et énergétiques et vous l'avez parfaitement illustré. Sur les trois grands enjeux que vous avez évoqués, vous nous avez apporté énormément d'éléments. Mes collègues, représentants de groupes, vont à présent vous demander des compléments d'information.

M. Philippe Guillemard (RE). Je vous remercie, madame la directrice générale, d'avoir évoqué des questions qui sont à la fois complexes et cruciales en raison de leur répercussion sur nos concitoyens. Engie et le secteur de l'énergie en général ont subi des bouleversements ces dernières années. Face à la guerre en Ukraine, la France a pu compter sur l'engagement du groupe, afin de relever un défi de taille qui était de garantir le stockage et l'approvisionnement en gaz de notre pays. Ce défi demeure, tant le besoin pressant de certains de nos partenaires européens de s'affranchir de leur dépendance énergétique à l'égard de la Russie a provoqué des turbulences exceptionnelles sur les marchés.

Cette transformation du commerce international de l'énergie offre l'opportunité d'accélérer la transition vers une énergie plus durable. Le parcours vers cette transition énergétique est complexe en raison de l'intensification des rivalités.

Face à cette situation, la France, par le biais de sa « loi climat », et l'Union européenne, *via* son dispositif « *Fit for 55* », ont su mettre en place les outils nécessaires pour soutenir les ambitions des acteurs énergétiques. La Commission européenne a publié le 14 mars 2023 des propositions visant à repenser l'architecture du marché européen de l'électricité. Quel regard portez-vous sur la capacité de cette réforme à assurer la protection des consommateurs tout en permettant aux énergéticiens de développer des capacités de production d'énergies renouvelables et décarbonées ? Comment voyez-vous cette réforme au regard de la fin du mécanisme de l'accès régulé à l'électricité nucléaire historique (Arenh) prévu fin 2025 ?

Mme Catherine MacGregor. La question du nouveau marché de l'énergie est absolument centrale. Il nous paraît extrêmement important à la fois de garder l'intégrité du marché européen et que le marché du gros fonctionne de manière fluide à l'échelle européenne. L'approche proposée par l'Union européenne est une approche plutôt évolutive. Elle nous paraît satisfaisante dans la mesure où elle respectera les deux caractéristiques citées plus haut qui sont critiques pour le marché européen.

Cela étant dit, certains aspects du marché européen nous semblent devoir évoluer. Nous avons émis des propositions en ce sens. Les propositions de la Commission européenne répondent aux besoins de développer massivement de nouvelles capacités de production électrique en Europe mais également des actifs de flexibilité, afin de compléter les énergies renouvelables. Les batteries sont un complément parfait de l'énergie solaire, alors que les centrales à gaz – décarboné – viennent compléter l'énergie éolienne. Pour favoriser les investissements dans la flexibilité, il faudra mettre en place des mécanismes de rémunération de capacité, souvent associés à des aides d'État, comme des solutions plus fluides pour compléter l'énergie électrique.

La Commission européenne semble vouloir également démocratiser le marché des *Power Purchase Agreements* (PPA), contrats d'énergie décarbonée établis entre un producteur et un industriel, qui sont relativement compliqués à établir et accessibles à de très gros industriels qui ont la capacité de donner les bonnes garanties et de s'engager dans la durée. La démocratisation des PPA permettrait à beaucoup plus d'industriels et d'opérateurs d'accéder plus aisément à ces contrats d'énergie décarbonée plus courts.

À ces mécanismes, je rajouterai le *contract for difference*, qui fait partie de la boîte à outils qui donneront de la visibilité et permettront de prendre les décisions d'investissement à long terme. Ces mécanismes sont extrêmement importants. Ils complèteront le marché de gros et donneront un cadre très clair permettant de favoriser les investissements pour transformer le mix énergétique.

Enfin, il conviendra d'introduire des mécanismes de protection des consommateurs, qui soient nationaux et non européens, en particulier lorsque les prix du marché sont volatils ou en hausse.

M. Sébastien Chenu (RN). Vous avez évoqué avec beaucoup de talent les capacités d'Engie. Or, Engie bénéficie de l'Arenh, dispositif mis en place en 2010. Très sommairement, l'Arenh permet à Engie et à d'autres fournisseurs d'énergie de s'approvisionner en électricité auprès du producteur national Électricité de France (EDF) dans des conditions avantageuses. Le groupe EDF est ainsi contraint de vendre une partie de son volume d'électricité produite à ces fournisseurs alternatifs à des prix parfois plus bas que ceux du marché. La Commission de régulation de l'énergie (CRE) a fixé le prix ainsi que le volume d'électricité qu'EDF doit fournir aux fournisseurs, calculé en fonction de leur portefeuille client. En 2023, Engie a bénéficié d'un taux d'attribution de 67,4 %, me semble-t-il.

L'Arenh a largement dépouillé EDF des avantages que ce groupe avait patiemment construits, et avec lui, les Français. Au nom de la concurrence économique, EDF est contraint de s'endetter pour se plier à ces exigences ultralibérales de l'Union européenne. EDF est forcé de subventionner ses concurrents. Le président Lévy avait qualifié l'Arenh de « *poison* ». La fin du dispositif est prévue pour 2025. Engie va donc devoir trouver des solutions pour continuer à proposer des prix compétitifs à ses clients. Que comptez-vous mettre en place pour faire face à cette fin programmée de l'Arenh et pour préserver les consommateurs des hausses des tarifs de l'électricité ?

Mme Catherine MacGregor. Le premier bénéficiaire de l'Arenh est le consommateur. Le fournisseur alternatif passe les avantages de cette électricité relativement abordable aux clients, ce qui a permis d'absorber les chocs énergétiques. C'est un point très important à souligner. Les fournisseurs alternatifs ont un devoir de transparence auprès de la CRE et peuvent démontrer que les avantages de l'Arenh sont transférés aux consommateurs.

Que va-t-il se passer en 2025 ? Je n'ai pas la réponse à cette question que je pose régulièrement. En effet, nous avons besoin de visibilité en 2025, afin de protéger les consommateurs sous une forme ou une autre. Nous aimerions, en 2023, faire des offres à nos clients sur trois ans alors que nous ne pouvons pas inclure l'année 2025, compte tenu de l'incertitude sur l'Arenh. Aussi, le sujet de l'Arenh est éminemment compliqué, car tripartite entre la Commission européenne, l'État et EDF.

Mme Nathalie Oziol (LFI-NUPES). Madame MacGregor, que de dividendes ! En 2023, ce sont 3,4 milliards d'euros pour Engie. Lors de la présentation de ces résultats en

février, vous avez reçu les félicitations du monde de la finance. Je cite *Boursorama* : « *Est-ce le moment d'acheter l'action Engie qui gagne presque 29 % depuis un an ?* » Pendant qu'Engie annonçait ses superprofits, en revanche, les factures de gaz en France ont augmenté de 15 % en janvier. Selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), entre janvier 2021 et juin 2022, l'inflation énergétique, carburant compris, aura engendré une perte moyenne de 720 euros nets de revenus disponibles par ménage, tout cela en dépit du bouclier tarifaire mis en place par le Gouvernement.

Il est clair que M. Macron aura bien facilité la tâche d'Engie, de TotalEnergies et d'autres entreprises dont son gouvernement a permis la spéculation sans contrainte. Un milliard d'euros ont été nécessaires pour financer le bouclier tarifaire, sans effort financier de la part des fournisseurs d'énergie. Pourtant, de telles marges auraient permis de soulager les factures des particuliers et des entreprises de 22 %. Si nous avions été au pouvoir, nous aurions attendu de vous un patriotisme financier, un devoir de contribution nationale, de gré ou de force, si nécessaire.

L'Espagne et le Portugal ont mis en place des mesures de plafonnement des prix de l'énergie, en dérogeant aux injonctions de la Commission européenne, et ces pays ont eu raison. Nous avons proposé le blocage des prix de l'énergie. Nous avons même proposé une mise à contribution exceptionnelle des superprofits pour financer la retraite à 60 ans. Le Gouvernement et les députés macronistes ont écarté ces propositions. Même les députés du Rassemblement national ont refusé de prendre position. Pour nous, les entreprises qui ont accumulé des profits pendant la crise doivent contribuer à l'urgence sociale et à l'urgence écologique.

Vous avez évoqué l'importation de GNL, principalement issu de gaz de schiste et qui a des conséquences désastreuses sur l'environnement. C'est l'occasion de réaffirmer l'urgence de la bifurcation énergétique et de s'en donner pleinement les moyens, par un débat démocratique sur les choix énergétiques, par la création d'un pôle public de l'énergie.

Mme Catherine MacGregor. Je crois important de rappeler que, l'année dernière, le groupe Engie a été à la manœuvre en utilisant un ensemble de leviers pour la sécurité d'approvisionnement de la France et des Français, y compris en réalisant des avances de trésorerie extrêmement importantes pour surstocker le gaz en avance de l'hiver. Nous avons pris un certain nombre de mesures pour accompagner nos clients, en particulier les plus précaires, telles que l'abondement sur le chèque énergie. Nous avons mis en place un fonds pour accompagner les petites et moyennes entreprises (PME) qui ont vécu des périodes extrêmement compliquées en voyant leurs factures d'énergie exploser. Nous avons également pris des mesures importantes pour nos collaborateurs qui ont fait face, non seulement à des charges de travail extrêmement élevées, mais également à des situations d'inflation. Nous avons offert 1 500 euros en fin d'année à l'ensemble des collaborateurs, partout dans le monde.

Le sens de la responsabilité est très fort chez Engie et il inclut une responsabilité financière. Il est en effet de notre devoir de dégager des bénéfices pour pouvoir investir dans la transition énergétique. J'ai mentionné les chiffres précédemment : ce sont 22 à 25 milliards d'euros d'investissement de croissance, que nous ne pouvons mettre en œuvre que si nous dégageons des bénéfices. Il me semble que le groupe a été relativement exemplaire dans la gestion de l'ensemble des parties prenantes, et également des actionnaires qui sont une partie importante.

La mesure espagnole a beaucoup fait parler l'année dernière. Pour rappel, il s'agissait de subventionner la production d'électricité à partir du gaz, ce qui a eu comme conséquence immédiate d'augmenter la consommation du gaz, mesure qui a montré ses limites alors que le but était d'économiser tout le gaz possible. Cette mesure qui n'a concerné que la péninsule ibérique, dissociée de l'Europe, a montré le risque d'introduire des distorsions dans le marché européen. Il est très important en effet de garder des mesures à l'échelle européenne.

M. Michel Herbillon (LR). Madame la directrice générale, je souhaite tout d'abord vous remercier pour vos propos liminaires qui nous permettent de mieux appréhender votre vision et celle de l'entreprise que vous dirigez.

En début d'année, alors que nous traversons une crise énergétique inédite, vous avez appelé à une Europe de l'énergie en prônant un meilleur fonctionnement du marché européen de l'électricité. À cette occasion, vous avez également soutenu le développement d'outils de production flexibles, complémentaires, afin de pouvoir garantir la robustesse du réseau de production d'énergie compte tenu de l'intermittente par nature des énergies renouvelables que vous soutenez par ailleurs.

Dans le même temps, la Commission européenne a présenté le 14 mars dernier une réforme du marché de l'électricité, qui doit désormais être discutée et adoptée par le Parlement européen et le Conseil européen. Cette réforme répond-elle à votre appel d'une Europe de l'énergie ? Les mesures proposées vous semblent-elles aller dans le bon sens ? Quelles sont les mesures qui manquent dans cette réforme et dont vous regrettez l'absence ?

Par ailleurs, la ministre de la transition énergétique a récemment déclaré que la France allait devoir faire face « à un mur énergétique dès 2030 ». Elle lance une nouvelle fois un appel à la sobriété énergétique, qui rappelle celui que vous avez lancé avec MM. Levy et Pouyanné en mars dernier dans une tribune publiée par *Le journal du dimanche*.

En octobre dernier, vous aviez indiqué au journal *Le Monde* qu'il demeurerait des incertitudes pour l'hiver 2023-2024 concernant l'approvisionnement en gaz de la France, notamment en cas de reprise de l'économie chinoise que créerait des tensions sur le marché du GNL. Alors que la croissance chinoise semble redémarrer, renouvelez-vous vos craintes pour l'hiver prochain ?

Enfin, vous aviez exprimé vos craintes de délocalisation des gros industriels si l'énergie demeurerait chère en Europe. Quelle analyse faites-vous de la situation aujourd'hui ?

Mme Catherine MacGregor. J'ai répondu partiellement sur le *market design* européen en disant que les mesures me semblaient aller plutôt dans le bon sens. Un point d'attention subsiste toutefois sur les mécanismes de rémunération de flexibilité, qui ne sont pas suffisamment et explicitement mentionnés. De manière globale, nous sommes relativement satisfaits de la proposition qui est aujourd'hui sur la table. Nous verrons quel chemin cette proposition va suivre.

La sobriété énergétique sera nécessaire, également pour des raisons de décarbonation. Nous devons l'intégrer dans nos habitudes et dans nos processus industriels. C'est là qu'Engie a un rôle important à jouer, en tant que conseil auprès des industriels.

S'agissant de l'hiver prochain, nous sommes relativement sereins en raison du très bon niveau des stocks, sauf climat extrême et problème d'infrastructure majeur. En revanche, dans la mesure où nous n'aurons pas les nouveaux volumes de GNL qui seront produits au niveau mondial, la tension sur l'hiver 2024-2025 peut se maintenir, en particulier si l'Asie montre des signes importants de redémarrage. Le redémarrage actuel de l'Asie ne nous fait pas craindre pour l'hiver immédiat.

Sur les délocalisations, nous observons beaucoup de décisions d'investissement aux États-Unis. Certains clients ont repris la production qu'ils avaient suspendue. À ma connaissance, je n'ai pas encore d'exemple de délocalisation mais bien d'accélération aux États-Unis. Il est urgent que l'Europe réponde à l'IRA.

M. le président Jean-Louis Bourlanges. Quelle est la marche entre l'IRA et l'Europe ? Nous ne sommes vraisemblablement pas au niveau. Que faudrait-il ?

Mme Catherine MacGregor. Il faudrait davantage de simplicité, moins de contraintes réglementaires et plus de crédits. En outre, les montants des financements doivent bien sûr être à la hauteur.

M. Frédéric Zgainski (DEM). Je souhaite aborder la stratégie climatique d'Engie. Vos objectifs affichés de réduction des gaz à effet de serre, d'augmentation des capacités de production d'énergies renouvelables, de sortie totale du charbon, d'atteinte de 100 % de gaz renouvelable ou décarboné en 2045 semblent pertinents.

Par ailleurs, vous avez procédé à différentes acquisitions en Espagne et aux États-Unis. La réussite d'Ocean Winds à New York ou la nouvelle ferme agrivoltaïque en Italie représentent des avancées nécessaires pour parvenir à verdir votre mix énergétique. Quels autres projets comptez-vous mettre en place à l'étranger ? Quelle est votre feuille de route mondiale pour parvenir à développer les énergies renouvelables, à sortir du charbon et à décarboner le gaz ?

Nous notons une forte présence des énergies renouvelables en Europe, en Amérique latine et en Amérique du Nord. À l'inverse, nous observons un retard sur l'Afrique, l'Asie, le Moyen-Orient et l'Océanie. Quels sont vos projets pour arriver à corriger ce déséquilibre entre les différents continents ? Comptez-vous développer des projets solaires sur le continent africain qui bénéficie d'un ensoleillement privilégié ?

Enfin, sur la guerre en Ukraine qui se prolonge, pouvez-vous nous en dire davantage sur les nouvelles sources d'approvisionnement, en remplacement du gaz russe ? Vos objectifs de diversification de votre portefeuille d'approvisionnement énergétique sont-ils atteints ?

Mme Catherine MacGregor. Merci d'avoir rappelé nos objectifs climatiques. Ils seront atteints grâce à une feuille de route ambitieuse en matière de développement des énergies renouvelables. Nous sommes à 38 gigawatts et notre objectif est de 50 gigawatts en 2025, puis 80 gigawatts en 2030.

Vous m'avez questionnée sur les cibles géographiques de ces développements. Notre périmètre géographique regroupe l'Europe, l'Amérique latine – Brésil, Chili et Pérou –, les États-Unis de manière significative, l'Afrique de manière très ciblée – Égypte, Afrique du Sud et Maroc, dans une certaine mesure –, le Moyen-Orient – Émirats arabes unis et Arabie Saoudite – et l'Australie. Nous avons dans ces pays un potentiel et un besoin de

développement de nouvelles capacités d'énergies renouvelables qui sont très significatifs. Les projets envisagés sont compétitifs et rentables. L'ensemble reste très cohérent.

Sur le gaz, nous avons un objectif de production de biométhane à l'échelle européenne, avec un objectif de 10 térawattheures par an à l'horizon 2030.

Enfin, sur l'hydrogène, notre ambition est de produire de l'hydrogène vert avec un équivalent de 4 gigawatts en électrolyseur en 2030. Cet objectif est probablement le plus ambitieux car le marché de l'hydrogène tarde à se concrétiser. Nous sommes tous extrêmement optimistes quant au potentiel de l'hydrogène pour décarboner tout un tas d'usages. En revanche, l'émergence du marché lui-même prend plus de temps car il est très sujet aux réglementations des pays et des régions et à la poursuite du développement de la technologie.

Sur la question de la fourniture de gaz, nous avons diversifié nos approvisionnements. Engie n'était dépendant du gaz russe qu'à hauteur de moins de 20 %. Nous avons recouru à des fournisseurs historiques – Norvégiens et Algériens –, auprès desquels nous avons augmenté les volumes, et nous avons fait davantage appel au GNL, qui apporte cette flexibilité avec toujours l'objectif de ne plus être dépendant du gaz fossile en 2045.

M. Alain David (SOC). Dans une tribune datant de décembre, vous affirmiez vouloir relancer l'Europe de l'énergie et souhaiter que les pays membres de l'Union européenne coordonnent leur politique énergétique. Cet objectif est-il toujours d'actualité ? Comment pourrait-il être mis en place ? Cette Europe de l'énergie ne risque-t-elle pas de se faire en faisant des concessions sur le développement des énergies renouvelables ?

Mme Catherine MacGregor. C'est une excellente question, qui souligne le paradoxe européen. Nous avons besoin de ce marché unique de l'électricité qui fonctionne relativement bien. En même temps, chaque pays a fait des choix radicalement différents quant à son mix énergétique futur : la France a choisi le nucléaire et l'Allemagne a pris le chemin d'une dépendance quasi à 100 % aux énergies renouvelables. C'est ainsi.

En revanche, il est extrêmement important que les règles qui régissent ce marché reposant sur des moyens de production différents soient agnostiques, indépendantes des choix technologiques décarbonés qui sont faits.

La cheffe d'entreprise pragmatique que je suis lance un appel : arrêtons de nous disputer sur la couleur de l'hydrogène, par exemple. Il est important que l'électricité soit bas carbone et que le marché de l'hydrogène puisse émerger rapidement. Tant qu'il est bas carbone, il faut l'accueillir et construire les infrastructures qui permettent de soutenir l'émergence d'une telle molécule.

M. Jean-François Portarrieu (HOR). Je souhaiterais poursuivre sur la question des énergies renouvelables, lesquelles constituent un levier évident pour consolider notre indépendance. La succession de crises a montré que la question était d'importance.

La France a un véritable potentiel en matière de biométhane, de photovoltaïque et d'éolien. Sur ce dernier sujet, notre pays offre une façade maritime remarquable. Le développement de l'éolien offshore constitue une opportunité assez incontestable. À ce titre, l'éolien offshore est-il un axe fort du développement de notre indépendance énergétique dans

votre trajectoire ? Où en êtes-vous de son développement ? Quelles sont vos projections en France, en Europe et dans le monde ?

Mme Catherine MacGregor. Vous avez raison de le souligner, la ressource éolienne est extrêmement attractive et riche en France. En mer, le vent souffle davantage et nous rencontrons moins de problèmes de voisinage. Il existe des sujets importants de biodiversité : respect de la faune et de la flore marines et des pêcheurs.

Aujourd'hui, cette ressource est riche et sous-exploitée. Le groupe Engie a une ambition de production d'électricité à partir de l'éolien offshore d'à peu près un tiers. Nous opérons déjà des champs en Belgique et en Écosse. Nous avons un portefeuille de 15 gigawatts en développement, construction ou opération. Nous travaillons en partenariat avec EDPR qui est un acteur portugais. La joint-venture Ocean Winds est également active en France avec deux très beaux projets en développement depuis 2011. Nous sommes relativement impatients. Il faut absolument pouvoir accélérer ces projets car l'éolien offshore est une énergie décarbonée et abordable, dont les coûts de production sont relativement compétitifs.

Engie va également participer à des appels d'offres d'éolien en mer flottant. Les technologies sont plus onéreuses mais permettent d'aller plus loin en capturant davantage de vent avec moins d'impact au sol de l'océan puisque la technologie flotte. Nous sommes pionniers en la matière. Nous opérons un champ au large du Portugal. Nous espérons pouvoir développer un projet en Bretagne.

La France a un potentiel extraordinaire. Nous sommes le deuxième pays en Europe, mais nous devons rattraper notre retard quant au nombre d'éoliennes en opération aujourd'hui.

M. Jean-Paul Lecoq (GDR-NUPES). Je suis député du Havre. Le Havre a quelques projets avec Engie et nous sommes très intéressés par vos investissements, notamment le projet Salamandre.

Je souhaitais vous interroger sur la question du gaz de schiste. Au Havre, se prépare un port méthanier qui sera géré par TotalEnergies. Autant nous comprenons que ce port soit utile à la nation, autant nous ne pouvons accepter l'idée que nous achetions à l'extérieur ce que nous refusons de produire en France. Nous achetons du gaz de schiste alors que la loi interdit son exploitation. En tant que client, vous avez le pouvoir de ne pas l'acheter. Êtes-vous prêts à utiliser cette puissance pour peser sur ceux qui seraient tentés de faire du business avec le gaz de schiste ?

Sur l'hydrogène, l'entreprise Air Liquide nous a expliqué qu'elle envisageait d'investir sur la lune pour fabriquer de l'hydrogène. Le groupe Engie s'autorise-t-il à réfléchir à ce genre de projets extraterrestres ?

Mme Catherine MacGregor. Nous avons effectivement des projets en développement au Havre, notamment le projet Salamandre, qui permettrait de produire du biométhane 2G à partir d'hydrogène décarboné. Ces molécules seraient elles-mêmes décarbonées et extrêmement intéressantes ou nécessaires pour les industries maritimes et aériennes pour la décarbonation de ces activités. Nous attendons la décision autour du foncier, étape importante dans le développement du projet. Nous espérons un résultat positif. Le projet

est effectivement phare pour notre groupe, dans une ville qui aime son industrie et que nous espérons projeter dans l'industrie du futur grâce à un projet de cette qualité. C'est à suivre.

Le groupe Engie envoie déjà des signaux très forts en indiquant qu'il n'achètera plus de gaz fossile à partir de 2045. Engie fait usage de son pouvoir important de client. Le gaz de schiste constitue une part non négligeable du gaz qui arrive en Europe. Nous demandons aux producteurs de gaz aux États-Unis une traçabilité et une exemplarité dans l'ensemble de la chaîne de production : de son extraction à sa liquéfaction avec le moins possible d'émissions. Nous essayons d'être extrêmement exigeants pour que les producteurs fournissent à Engie des standards qui soient les meilleurs du marché.

À terme, la solution sera de n'utiliser que du biométhane ou des dérivés d'hydrogène pour arrêter le gaz de schiste.

Engie n'étudie pas le fait d'exploiter la lune. Le groupe estime avoir suffisamment à faire sur la planète, et ce de manière responsable. Les projets ne sont pas tous situés en Europe, mais au Chili, en Afrique du Sud et en Australie. Nous pouvons avoir accès à de l'énergie renouvelable en grande quantité et de manière abordable pour produire de l'hydrogène qui viendra nourrir le nouveau marché.

M. le président Jean-Louis Bourlanges. Nous sommes plutôt rassurés que vous observiez une certaine prudence vis-à-vis des fantasmes de M. Elon Musk.

M. Jean-Paul Lecoq, vice-président, remplace le président Jean-Louis Bourlanges.

M. Hubert Julien-Laferrière (ÉCOLO-NUPES). Il était important de vous entendre ce matin dans le contexte de la remise du rapport 2023 d'Engie et de la fin des tarifs réglementés du gaz dans un mois. Votre feuille de route a l'ambition de répondre à nos engagements écologiques et aux objectifs d'indépendance énergétique, les deux étant liés.

Notre dépendance au gaz russe nous semble encore assez préoccupante. Pourriez-vous nous préciser quelle est notre dépendance actuelle ? Vous avez certainement des informations précises qui pourraient intéresser notre commission.

Je vous remercie d'avoir rappelé l'ambition de notre partenaire allemand en matière de développement des énergies renouvelables, et donc d'indépendance énergétique.

Merci également pour la présentation des capacités de production que vous envisagez de développer à travers le monde. Quelle est votre contribution à l'autonomie stratégique européenne en matière d'énergie et à l'ambition de réduction de 50 % des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030 ? Croyez-vous à cet objectif ? Est-il compatible avec la pause réclamée par Emmanuel Macron dans la réglementation européenne environnementale ?

Mme Catherine MacGregor. L'Europe continue à recevoir, dans certains pays, du gaz russe en pipeline, mais cela représente moins de 10 %, à ma connaissance. Par rapport aux volumes précédents, la proportion est très peu significative.

Le groupe Engie pense qu'il est important de croire à son objectif net zéro carbone en 2045 et de s'en donner les moyens. C'est l'attitude qui est importante. Il faut absolument investir dans les énergies renouvelables en espérant arriver à l'objectif ou au moins très près de l'objectif. Le volontarisme est critique.

S'agissant de l'Allemagne, nous pensons qu'elle n'est pas sortie de ses difficultés actuelles car elle a pris des décisions assez radicales. Il est vrai que son ambition dans les énergies renouvelables est assez admirable et il faut le souligner.

Concernant l'Europe, nous avons suffisamment de réglementations. Il faut maintenant se donner les moyens et mettre en œuvre les projets en travaillant avec les citoyens sur l'acceptabilité, l'appropriation, les permis qui ne sont pas forcément du domaine du réglementaire mais reposent sur la volonté et l'alignement de l'ensemble des parties prenantes, et sur l'implication des territoires. Si les citoyens les plus proches de chaque territoire ne sont pas embarqués dans cette volonté de réussir la transition énergétique, je pense que nous aurons du mal à mettre en œuvre nos projets.

En résumé, il faut moins de nouvelles réglementations, plus de stabilité et un vrai travail pour embarquer les citoyens vers cette ambition commune d'une vision positive de la transition énergétique. Les différentes technologies ne doivent pas s'opposer et être développées de manière responsable avec le bon degré d'appropriation de nos concitoyens.

Le président Jean-Louis Bourlanges reprend la présidence de la réunion.

Mme Véronique Besse (NI). Engie tient une place d'énergéticien reconnue au niveau mondial en rapportant de nombreux appels d'offres. Comment le groupe arrive-t-il à se démarquer de ses concurrents dans le secteur énergétique mondial ? Quels sont objectivement vos atouts ?

La guerre en Ukraine explique sans doute en partie la hausse du chiffre d'affaires d'Engie. Comment ce conflit a-t-il pu négativement impacter vos activités d'exploitation en termes de transport et de logistique ?

Mme Catherine MacGregor. J'identifierai les atouts et différences compétitives d'Engie à travers deux catégories. En premier lieu, je parlerai avec fierté de mes collaborateurs et de l'expertise assez exceptionnelle d'Engie dans tous les métiers de l'énergie. En deuxième lieu, je soulignerai la capacité à avoir un modèle d'affaires qui nous permet d'intégrer presque physiquement l'ensemble de nos outils de production, qu'ils soient stables ou flexibles, afin d'optimiser les résultats. Le travail de gestion de l'énergie demande une expertise très poussée, un talent et un savoir-faire que nous appliquons à l'ensemble de nos opérations. Cela fait la différence et nous permet de développer des leviers concurrentiels importants.

Pour Engie, l'enjeu de la guerre en Ukraine a été principalement de diversifier nos sources d'approvisionnement sur le gaz. La sécurisation de nos approvisionnements a été le sujet majeur et la principale problématique que nous avons eu à gérer. Nous avons réalisé un travail très concerté auprès de nos clients pour les aider et les accompagner pendant cette crise.

M. le président Jean-Louis Bourlanges. Nous passons à présent aux questions des parlementaires posées à titre individuel.

M. Lionel Vuibert. L'hydroélectricité me semble être « la grande oubliée » de la transition énergétique alors qu'elle représente 20 % de la production d'électricité en Europe. Ses installations permettent d'équilibrer le réseau, à l'heure du solaire et de l'éolien. Toutefois, certains mouvements s'opposent à l'hydroélectricité en raison de son impact sur la

biodiversité. En conséquence, les constructions de nouveaux barrages sont très rares. Or dans certains territoires, la valorisation de la microhydroélectricité offre des perspectives non négligeables.

EDF, Engie et huit autres grands groupes énergéticiens se sont alliés pour défendre d'une seule voix les intérêts de l'hydroélectricité auprès de la Commission européenne. Je souhaiterais connaître les positions d'Engie sur l'utilisation de cette source d'énergie, de même que sur la rénovation de nombreux barrages existants et de moulins à eau qui ont une valeur patrimoniale.

Mme Catherine MacGregor. Je partage le fait que l'hydroélectricité présente des avantages certains dans ce mix énergétique. Nous avons des actifs avec la Compagnie nationale du Rhône (CNR) mais également avec la Société hydroélectrique du Midi (SHEM). Au Brésil, nous avons une quantité importante d'actifs hydrauliques. Nous sommes plutôt très favorables à cette technologie, qui dispose de très peu d'opportunités de croissance à cause des raisons que vous venez d'évoquer. Nous pouvons le regretter. Les développements sont relativement limités car leur acceptabilité est faible. À ma connaissance, il n'existe pas de développement au sein du groupe sur la microhydroélectricité.

M. Lionel Vuibert. Des technologies sont actuellement mises au point par des développeurs de start-ups et il est dommage que des groupes comme les vôtres ne s'intéressent pas à de telles technologies.

M. Frédéric Falcon. Depuis 1975, la France conclut des contrats d'approvisionnement en gaz avec la Russie. Ces partenariats permettaient de disposer de prix attractifs. Cependant, la France a mis un terme à ces liens historiques en cessant toute importation de gaz russe. Elle préfère se tourner vers l'Azerbaïdjan et la Chine. Depuis le conflit, les exportations de l'Azerbaïdjan vers l'Europe ont connu une hausse de 30 % et les prévisions annoncent qu'elles devraient doubler d'ici 2027. Pour autant, nous devons nous demander à qui profite cet arrangement, et notamment nous questionner sur la place qu'occupe la Russie. En effet, le troisième actionnaire du champ de Shah Deniz, le plus important gisement de gaz azerbaïdjanais, est une compagnie russe avec 20 % des parts détenues. De plus, l'achat de ce gaz fait grimper le coût de la facture pour les Français et n'affecte pas l'économie russe.

Face à ce paradoxe, comment cette volonté politique se traduit-elle au sein d'Engie ? Selon vous, est-elle la plus pertinente ?

Mme Catherine MacGregor. À ma connaissance, Engie ne se fournit pas en Azerbaïdjan. Le point clé est qu'il faut diversifier ses sources d'approvisionnement. L'objectif stratégique pour tout acteur est de ne pas avoir de sur-dépendance avec l'un ou l'autre des fournisseurs. Cela a été la leçon importante et la boussole que nous suivons.

Mme Laurence Vichnievsky. Madame la directrice générale, je suis très admirative de votre parcours. Merci pour vos propos liminaires et pour la conduite de ce leader énergétique.

Le mécanisme d'établissement du prix de l'électricité est totalement opaque pour tous les concitoyens, dont je fais partie. Le mécanisme européen est tout simplement incompréhensible. Or il est plus aisé de faire admettre une augmentation lorsque l'on comprend ce qui conduit à celle-ci. Soyez convaincue que c'est une source de difficulté dans

tous nos territoires pour nos petites entreprises, même avec la mise en place du bouclier tarifaire.

M. le président Jean-Louis Bourlanges. Madame Laurence Vichnievsky pose là une question essentielle, que beaucoup d'entre nous se posent en réalité.

Mme Catherine MacGregor. Le sujet est effectivement compliqué. Je rappellerai qu'il existe un marché de gros, dans lequel les fournisseurs achètent de l'électricité. Ensuite, ils la vendent aux consommateurs. Le marché de gros présente des contrats avec des termes de livraison différents. Par conséquent, le prix diffère selon ce que le marché anticipe à l'horizon d'un trimestre, deux trimestres, etc.

Pour acheter, il faut des producteurs qui vendent à terme. On comprend qu'il existe en France un sujet de rareté de l'électricité, et par conséquent, une augmentation des prix. Les fournisseurs, quels que soient les types de produits, vont devoir reporter les prix élevés auprès des consommateurs. C'est ce qu'il s'est passé en 2022 avec des effets additionnels. L'augmentation du prix du gaz a affecté le prix de l'électricité. Par ailleurs, le sujet des centrales nucléaires en France a encore plus affecté le prix de l'électricité. J'oublie également nos actifs hydrauliques, qui ont souffert de la sécheresse et ont produit moins que les années précédentes. De fait, les fournisseurs ont dû acheter des produits très chers et les revendre très chers.

Ce ne serait pas faire preuve de pédagogie que d'aller plus dans le détail.

M. le président Jean-Louis Bourlanges. Ces explications sont très logiques, mais vous conviendrez qu'il est relativement difficile d'expliquer aux citoyens pourquoi ils paient très cher leur électricité.

Mme Brigitte Klinkert. L'Europe a pour moteurs la France et l'Allemagne. En tant que coprésidente du Bureau de l'Assemblée parlementaire franco-allemande (APFA), je tiens à préciser que cette dernière a créé un groupe de travail sur la souveraineté énergétique et sur notre vision commune de l'avenir. Comment voyez-vous l'avenir de la coopération franco-allemande sur le sujet ? Existe-t-il un avenir commun sur le sujet de l'énergie ?

Mme Catherine MacGregor. Il faut dépasser ces différences nationales qui ont été mises en évidence, notamment sur les choix en matière de nucléaire. Les énergies renouvelables réunissent les deux pays car la France a aussi fait le choix des énergies renouvelables. Quand vous regardez les positions qui ont été prises sur le *market design* par les entreprises françaises et allemandes, celles-ci sont largement communes. Nous avons une vision du marché européen intégré qui est partagée. Nous devons avoir ce mécanisme de rémunération de capacité. Le marché des PPA doit être développé massivement. Nous avons en réalité de nombreux points communs.

Mme Brigitte Klinkert. Nous avons constaté, à l'occasion d'une audition commune de MM. Bruno Lemaire et Robert Habeck par l'APFA, une évolution sur le sujet du nucléaire de la part des Allemands.

M. le président Jean-Louis Bourlanges. Madame la directrice générale, il me reste à vous remercier. Il est assez impressionnant de voir la différence de styles et d'approches entre deux dirigeants aussi éminents et prestigieux que M. Patrick Pouyanné et vous-même. Cette commission est très attachée au pluralisme et en retire une grande satisfaction.

Vous nous avez éclairés avec beaucoup de compétence et de clarté. Vous avez été dans le détail. Vous êtes une personnalité de synthèse et d'écoute. Vous multipliez les approches et vous êtes à la tête d'un groupe qui est lui-même extrêmement complexe, intéressant et précieux dans ce sujet qui est certainement le sujet le plus important de cette partie du XXI^e siècle.

Permettez-moi de vous remercier. J'espère que vous reviendrez parmi nous car la question ne va pas cesser d'évoluer. Vous êtes une interlocutrice de premier plan pour notre commission. Mon successeur ou moi-même, nous serons très heureux de vous accueillir.

Mme Catherine MacGregor. Je vous remercie pour ces mots chaleureux et pour votre accueil.

La séance est levée à 11 h 00

Membres présents ou excusés

Présents. - M. Damien Abad, Mme Nadège Abomangoli, Mme Farida Amrani, Mme Véronique Besse, M. Carlos Martens Bilongo, M. Jean-Louis Bourlanges, M. Jérôme Buisson, M. Sébastien Chenu, Mme Mireille Clapot, M. Pierre Cordier, M. Alain David, M. Frédéric Falcon, M. Nicolas Forissier, M. Thibaut François, M. Bruno Fuchs, M. Philippe Guillemard, Mme Marine Hamelet, M. Joris Hébrard, M. Michel Herbillon, M. Alexis Jolly, M. Hubert Julien-Laferrière, Mme Brigitte Klinkert, Mme Stéphanie Kochert, Mme Amélia Lakrafi, M. Arnaud Le Gall, M. Jean-Paul Lecoq, M. Laurent Marcangeli, Mme Emmanuelle Ménard, Mme Nathalie Oziol, M. Kévin Pfeffer, M. Jean-François Portarrieu, Mme Laurence Robert-Dehault, Mme Laetitia Saint-Paul, Mme Sabrina Sebaihi, M. Vincent Seitlinger, Mme Michèle Tabarot, Mme Laurence Vichnievsky, M. Lionel Vuibert, Mme Estelle Youssouffa, M. Frédéric Zgainski

Excusés. - M. Moetai Brotherson, Mme Eléonore Caroit, Mme Julie Delpech, M. Pierre-Henri Dumont, M. Nicolas Dupont-Aignan, M. Olivier Faure, M. Guillaume Garot, M. Michel Guinot, M. Meyer Habib, M. Tematai Le Gayic, Mme Marine Le Pen, M. Vincent Ledoux, M. Nicolas Metzdorf, M. Bertrand Pancher, Mme Barbara Pompili, M. Adrien Quatennens, Mme Ersilia Soudais